SaPI FAQ

- la possibilité de projets pluri-annuels
- l'inscription du projet dans une des priorités d'un des 6 objectifs stratégiques du plan Données pour la science
- le positionnement du projet, comme projet pilote (POC) et/ou projet structurant
- les indemnités de stagiaire sont éligibles, tout comme les prestations de formation, de conseil ou d'expertise. Les salaires de CDD et la prestation externe de production/réalisation ne le sont toujours pas.
- Les crédits accordés sur subvention d'état à l'année N ne sont pas reportables à l'année N+1, toute somme non engagée sera donc perdue.

From:
https://pepi2g.wiki.inrae.fr/ - **pepi2g**

Permanent link:
https://pepi2g.wiki.inrae.fr/doku.php?id=communaute:sapi:faq

Last update: **2023/10/16 11:36**